

## SEANCE DU CONSEIL DU 22 MAI 2019

Président : Gérard PAULIN

Secrétaire : Marie-France DUBREZ

Présents : Tous.

### TRAVAUX :

#### **RUE DE CHAMPAGNOLE**

La commission permanente du Conseil départemental a approuvé les termes de la convention relative à la 1<sup>ière</sup> phase des travaux d'aménagement de cette rue. Le coût de la tranche 2019 est estimé à 282 640.00 € HT, soit 339 168.00 € TTC. **Le département du Doubs prend en charge** : 100% des frais de Maîtrise d'œuvre de la réfection de la route soit 2 700 € HT et 100% du montant des travaux de réfection des RD 473 et 49 pour un montant de 81 000 € HT. Il restera à la charge de la commune 198 940 € HT, soit 238 728.00 € TTC. Les travaux débuteraient fin juin.

#### **GARAGE Mme CLERC**

La conduite d'évacuation des eaux de pluie de la maison Bey traverse la propriété de Mme Clerc, qui construira un garage, le conseil décide de dévier cette conduite sur le terrain communal mitoyen.

#### **ENEDIS**

ENEDIS envisage de renforcer son réseau électrique autour de l'antenne Free et jusqu'à la maison forestière et d'installer un petit transformateur sur une superficie de 15 m<sup>2</sup> de la parcelle ZD 0045 à La Favière et versera à la commune, en contrepartie des droits qui lui sont concédés, une indemnité unique et forfaitaire de 225 €.

Le conseil donne son accord pour ces travaux.

### PRÊT RELAIS :

Afin de réaliser les investissements et pour faire face au manque des recettes-bois (la commune n'a pas vendu de bois depuis Juin 2018), nous devons recourir à ce type de financement. Plusieurs banques ont été contactées et nous avons retenu celle de la Banque Populaire pour un montant de : 100 000 € sur 3 ans à 0.80%, soit 800 €/an. Le conseil approuve ces conditions.

## **BOIS :**

- Pour les travaux sylvicoles, nous limiterons la sous-traitance de ces travaux qui seront réalisés, en majorité, par notre employé communal. Le conseil confiera à l'ONF la plantation de 2500 sapins, qui garantit 90%.

- Le lot présenté à la vente d'Avril 2019 a été retiré en raison d'une offre (une seule !) inférieure au prix plancher : 73 €/m<sup>3</sup> au lieu de 77 €/m<sup>3</sup>. Avec l'accord de l'acheteur potentiel, nous avons conclu la vente du lot de la parcelle 33 d'un volume estimé à 529 m<sup>3</sup>.

- Le Maire informe le conseil de la remise en cause du statut de l'ONF qui est dans une situation critique. L'ensemble des élus locaux et parlementaires et les ministres intéressés sont en réflexion. Dans l'attente des décisions qui pourront être prises, la commune de Boujailles réaffirme son attachement au régime forestier mis en œuvre dans sa forêt communale par l'ONF.

## **ECOLE :**

La commune a répondu à l'appel à projet « Ecoles innovantes et ruralité » et nous avons été retenu par la commission « Innovation numérique et excellence éducative » pour un coût global TTC de 11 286 00€ maximum.

Nous bénéficierons d'une subvention de 50% pour l'achat de 15 tablettes avec valise Wifi et casques Bluetooth, plus un vidéoprojecteur. Le solde sera partagé avec Courvières.

## **ELECTIONS EUROPEENNES :**

- **Le bureau de vote** sera installé au rez de chaussée de la mairie, comme d'habitude et **sera ouvert de 8h00 à 18h00.**

**Munissez-vous de la carte électorale principalement.**

- ***Les bulletins de vote de 16 listes ne sont pas sur les tables de la mairie. Ils devront être imprimés par les votants !?***

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- **14 Juillet** : une réunion avec les associations sera programmée en Juin pour définir son organisation.

- **Concert à l'Eglise en 2020** : Une association, en cours de création sur Levier avec Laurent Lepeule, souhaiterait organiser un concert avec Lilian RENAUD à

l'église de Boujailles. Le conseil donne son accord ainsi que le Prêtre de l'Unité pastorale de Levier avec quelques précautions.

- **Conseil communautaire de la CFD** : Le conseil municipal de Boujailles décide de maintenir la composition dérogatoire actuelle, soit 27 membres, qui permet la présence de 2 élus minimum par village. Une délibération sera prise en ce sens

- **JURES d'Assises** : le tirage sera effectué à la mairie de Frasne **le Lundi 17 Juin à 18h00** sur les listes électorales de chaque commune.

- **Inauguration des travaux du Bureau de Poste et l'accueil à la mairie** : La Poste souhaite inaugurer ces nouveaux bureaux, pour faire connaître le soutien qu'elle apporte au monde rural. La commune a donné son accord. Une date sera fixée prochainement.

La séance est levée à 23h.

Le Maire